

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Équipe francophonie 2025 : Une mobilisation inédite pour la francophonie manitobaine

Saint-Boniface, le 17 mars 2025 – À l’occasion de la Journée internationale de la francophonie, la Société de la francophonie manitobaine (SFM) organise *Équipe francophonie 2025*, une journée d’échanges et de sensibilisation qui se tiendra le 20 mars 2025 au Palais législatif du Manitoba. Cet événement rassemblera des membres élus à l’Assemblée législative du Manitoba et des représentant.e.s des secteurs communautaire, économique et institutionnel pour renforcer la place de la francophonie dans le développement du Manitoba.

Depuis ses débuts, la francophonie a joué un rôle fondamental dans l’essor économique, social et culturel de la province. Une communauté francophone dynamique et bien appuyée contribue directement à la prospérité et à l’attractivité du Manitoba dans son ensemble. Soutenir la francophonie, c’est investir dans un Manitoba plus inclusif, plus compétitif et mieux positionné sur la scène nationale et internationale.

Le français et la francophonie manitobaine sont des atouts majeurs pour la compétitivité du Manitoba, tant sur le plan régional qu’international. Dans un contexte économique en mutation, où la province doit diversifier ses marchés face à la concurrence des États-Unis, miser sur la francophonie, c’est investir dans l’avenir.

Au programme de cette journée, l’Équipe francophonie sollicitera l’appui des membres de l’Assemblée législative sur les recommandations suivantes :

- La mise en place d’un groupe de travail conjoint (gouvernement-communauté) pour revoir la *Loi sur l’appui à l’épanouissement de la francophonie manitobaine* et pour cocréer le règlement administratif qui va en découler.
- Le renforcement des processus de consultation véritables avec la communauté francophone, notamment lors de la rédaction des projets de loi, pour assurer une meilleure prise en compte de ses besoins.
- L’inclusion dans la *Loi sur l’appui à l’épanouissement de la francophonie manitobaine* de l’obligation pour le Secrétariat du Conseil du Trésor de tenir compte de l’impact sur la francophonie lors de l’évaluation des soumissions au Conseil du Trésor.
- L’application d’une lentille francophone dans les stratégies provinciales de recrutement et de rétention de la main-d’œuvre bilingue, essentielle au développement économique du Manitoba.

Citations :

« Équipe francophonie 2025 marque une étape clé pour notre communauté. Il s'agit d'une opportunité unique de rappeler que la francophonie contribue activement au dynamisme de notre province et qu'elle doit être pleinement intégrée dans ses politiques publiques », souligne Jean-Michel Beaudry, directeur général de la SFM.

« Le français au Manitoba n'est pas simplement une affaire de minorité linguistique. Cette journée est l'occasion de faire de la sensibilisation sur l'importance et le rôle de la francophonie au Manitoba, auprès de tous les membres du gouvernement, dans le but d'avoir une francophonie plus forte au Manitoba. Car une francophonie plus forte veut dire une province plus forte. » Derrek Bentley, président de la SFM.

« Il ne faut pas oublier que la province a une obligation, avec la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine, d'appuyer la communauté francophone dans son épanouissement. Et c'est notre responsabilité, en tant que communauté, de faire part de nos besoins, nos défis et nos aspirations. Dans le secteur de la santé, par exemple, on a un défi de recrutement de main-d'œuvre bilingue qualifiée. On souhaite que les discussions du 20 mars mènent à des actions concrètes. » Daniel Lussier, directeur général de Réseau Compassion Network.

« Notre participation à la journée de l'Équipe francophonie témoigne de notre volonté commune de faire valoir notre langue et notre culture francophones et de faire du Manitoba une province véritablement bilingue. Nous appelons à une collaboration étroite et continue entre le gouvernement et nos organismes pour toute modification apportée à ce régime, qui est vital pour notre communauté. » Ruphine Djuissi, avocate à l'AJEFM

Les représentant.e.s des médias sont invité.e.s à couvrir l'événement et à prendre part aux discussions avec les leaders de la francophonie manitobaine.

Date et lieu : 20 mars 2025, à partir de 9 h, Palais législatif du Manitoba, 450 Broadway.

La Société de la francophonie manitobaine (SFM), organisme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci.

- 30 -

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

Marianne Champagne

Gestionnaire des communications

Téléphone : 204-233-4915, poste 203

mchampagne@sfm.mb.ca